

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Présents : Annie AGUADO, Sylvie CARRERE, Nicole CASTELLA, Isabelle CHEDEVILLE, Olivier ESCOT-SEP, Danielle JOUGLA, Myriam LAGARDE, Anna MECA, Abderrahim ZEROUALI, Dominique ZYTYNSKI.

Procurations : Séverine BEARD à Isabelle CHEDEVILLE, Keinssi FAGBEMI ATCHADE à Nicole CASTELLA.

Absents excusés : Emmanuel ALONSO, Severine BEARD, Frédérique BELLARDI, Keinssi FAGBEMI ATCHADE, Sophie RIBUOT-MARION, Hind SALHI

Absents : Hélène AGUILLON

Madame Anna MECA est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Budget du C.C.A.S. : Délibération sur la reprise des résultats de l'exercice 2023

Le C.C.A.S. d'AUREILHAN, réunie sous présidence déléguée de Madame Isabelle CHEDEVILLE, prend acte des résultats de l'exercice 2023 et de leurs affectations.

Résultat d'investissement	
1 – Résultat de l'exercice 2023	1 991,00 €
2 – Résultat d'investissement antérieur	15 609,79 €
3 – Résultat cumulé	17 600,79 €
4 – Restes à réaliser Dépenses	0,00 €
5 – Restes à réaliser Recettes	0,00 €
6 – Besoin de financement (-) ou excédent de financement (+)	17 600,79 €
Résultat de fonctionnement	
1 – Résultat de fonctionnement 2023	-12 981,95 €
2 – Résultat de fonctionnement antérieur	50 396,44 €
3 – Résultat cumulé	37 414,49 €
Le Conseil d'Administration décide des affectations suivantes	
a/ Affectation obligatoire d'un déficit de fonctionnement	0,00 €
Reste disponible	37 414,49 €
b/ Résorption du déficit d'investissement	0,00 €
c/ Affectation en réserve complémentaire pour combler un besoin d'investissement	0,00 €
d/ Le solde est reporté en excédent de fonctionnement	37 414,49 €
Inscriptions au budget N+1	
Total à inscrire à la ligne budgétaire 001 : Excédent d'investissement	17 600,79 €
Total à inscrire au compte 1068 (émission d'un titre de recette)	0,00 €
Total à inscrire à la ligne budgétaire 002 : Excédent de fonctionnement	37 414,49 €
Restes à réaliser en dépenses	0,00 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
065-266501022-20240409-DEL2024-05-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Affectation des résultats de l'exercice 2023 - Vote du Conseil d'Administration du CCAS

Exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

A AUREILHAN, le 10 avril 2024

P.C.C.

La Vice-Présidente déléguée,



Isabelle CHEDEVILLE

